

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**MINISTERE DES FINANCES**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**Direction des Etudes et de la Programmation**  
**Division Programmation**

A

**Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale pour le Niger  
Région Afrique**

**Réf.** Lettre SN/BM du 23 juin 2016

**Objet :** Commentaires du document du Projet GPSA

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir les commentaires et suggestions du Ministère des Finances du Niger dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Le GPSA est une coalition multipartite, composée de donateurs et des acteurs de développement, affiliée à la Banque Mondiale qui soutient les Organisations de la Société Civile (OSC) et les gouvernements de pays en développement qui cherchent, ensemble, à relever les défis de la gouvernance à travers la bonne gestion des deniers publics en impliquant davantage les Organisations de la Société Civile (OSC) dans la prise de décision en matière budgétaire et comptable.

A titre de rappel, les objectifs du projet visent à :

- Améliorer la transparence, la réactivité et la redevabilité budgétaire,
- Améliorer l'accès aux services et la qualité des prestations publiques,
- Fournir des informations sur la qualité des dépenses,
- Améliorer les capacités de suivi au cours de l'exécution budgétaire.

Outre ces objectifs, **nous proposons** les objectifs spécifiques ci-après :

- Améliorer le système de planification établi tout en tenant compte des aléas économiques présents et futurs,
- Améliorer le système d'élaboration et de contrôle du budget de telle sorte que celui-ci ne soit ni sous-estimé ni surestimé à travers des données fiables,
- Améliorer le système de passation des marchés pour plus de transparence en vue de lutter efficacement contre la surfacturation et d'apurer aisément les arriérés dus aux fournisseurs,
- Améliorer la préparation des états financiers et d'audit des entreprises concourant à l'amélioration de la contribution de celles-ci aux recettes publiques,

- Améliorer l'apport du secteur manufacturier non pétrolier aux recettes budgétaires,
- Etablir un mécanisme de diversification de l'économie pour mieux pallier à la mévente qui handicape l'accroissement des recettes fiscales.

Le projet cible comme bénéficiaires directs les OSC, les institutions étatiques, les citoyens marginalisés dans les 16 municipalités. Comme bénéficiaires indirects, tous les citoyens nigériens, l'ensemble des ministères et le Parlement national.

Comme **suggestion**, par rapport à ce point ; ne serait-il pas idéal d'impliquer davantage les municipalités afin d'élargir l'envergure et l'efficacité du projet?

Aussi les parlementaires et le personnel des Commissions des affaires sociales et culturelles, du développement rural et des finances du parlement national doté déjà du budget national, doivent être considérés en tant que bénéficiaires indirects plutôt que directs.

Le projet tourne autour de trois composantes pour un coût global estimé à Huit Cent Soixante Mille dollars (860 000 \$) répartie sur trois années consécutives. La première composante concerne toutes les activités qui auront pour but **d'informer et d'accroître la participation citoyenne** dans les prises de décisions politiques. La deuxième composante s'articule autour de la **recherche, l'analyse** (les différents facteurs influençant les recettes et dépenses de l'Etat) **et le suivi dans l'exécution du budget** (contrôle des entrées et des sorties budgétaires). Enfin, la troisième composante concerne le **savoir et l'apprentissage** afin d'identifier les connaissances acquises et les retransmettre au grand public.

La mise en œuvre proprement dite du projet sera assurée par Oxfam Novid en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes (OSC et Cadres des finances etc.) constituant ensemble un Comité pour ce qui est des achats et des autres frais financés via le compte spécial du projet dans un souci de transparence.

Un volet suivi-évaluation de référence, à mi-parcours et final des indicateurs est prévu en vue de jauger le degré de performance et d'atteinte des objectifs fixés en amont conduisant ainsi la pérennisation des acquis au-delà du cycle de vie du projet.

Tel est en substance, les quelques commentaires que nous tenons à faire dans le cadre de ce projet.

**Fait à Niamey, le 07 juillet 2016**